# PROJET REFUGIÉS – CDOS 93

## CONTEXTE

Les États membres de l'UE ont accordé la protection à plus de 185 000 demandeurs d'asile en 2014. Depuis 2008, 750 000 demandeurs d'asile ont obtenu un statut protecteur dans l'UE. En 2014, le plus grand nombre de personnes ayant obtenu un statut protecteur a été enregistré en Allemagne (47 600) ainsi qu'en Suède (33 000), suivies de la France (20 600).

Selon des statistiques de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), il y avait environ 24 000 réfugiés répartis dans différents centres d'accueil franciliens à la fin de l'année 2015. Au niveau national, ils étaient près de 60 000.

Tous les départements d'Ile-de-France sont concernés. Fin 2015, l'Ofpra dénombrait 9 000 migrants à Paris et 5 000 en Seine-Saint-Denis.

Les réfugiés font face au traumatisme du déracinement de leur pays d'origine et à la difficulté de s'intégrer à une nouvelle culture dont ils ignorent la langue et les codes.

Activité connue de tous, le sport est un puissant vecteur d'inclusion sociale, de tolérance et de respect. Notre projet consistera à créer du lien social et à offrir les meilleures perspectives d'intégration pour les réfugiés en s'appuyant sur l'accueil des clubs sportifs de Seine-Saint-Denis.

# LES PROJETS

# Un projet régulier : les licences solidaires

En s'appuyant sur le succès du projet « les volants de l'Union » de l'IRIS qui a permis de toucher 30 réfugiés en 2016, le CDOS 93 pourrait s'imposer comme acteur de référence faisant le lien entre les organismes qui œuvrent pour l'intégration des réfugiés en France (logement, emploi, apprentissage de la langue etc ...). La responsable du programme de l'IRIS est d'accord pour collaborer avec le CDOS 93. Ce projet a été un succès en utilisant le badminton, nous pourrions élargir le projet à l'ensemble des sports et des clubs volontaires de Seine-Saint-Denis.

En terme d'assurance, le public ciblé sera en situation régulière (statut de demandeur d'asile), passera une visite médicale et pourra donc avoir une licence délivrée par une fédération (le club sera donc juridiquement protégé). C'est la structure d'accueil qui nous présentera les profils de réfugiés susceptibles d'intégrer des clubs sportifs.

Ce projet serait porté par le CDOS 93 qui aura aussi le rôle d'intermédiaire et de facilitateur entre les différents acteurs.

# Un projet ponctuel : journée mondiale des réfugiés (le 20 juin)

Organisation d'un match de football la première année lors de la journée olympique puis des tournois les années suivantes en partenariat avec l'UNSS. Les jeunes migrants seraient intégrés aux différentes équipes UNSS (tournois mixtes filles/garçons + licenciés UNSS/réfugiés).

## LES OBJECTIFS

# La pertinence du projet :

- Préparer et intégrer les futures générations dans un contexte de repli identitaire et de montée des populismes en Europe. A court terme, la jeunesse de Seine-Saint-Denis rencontre des jeunes migrants. A moyen / long terme, ces échanges cultivent la tolérance et favorisent l'intégration des réfugiés.
- Il faudra démontrer que l'accueil des réfugiés peut être une opportunité pour le tissu économique local et pour le mouvement sportif. Le village de Bellenaves en est un exemple symbolique suite à la création d'une seconde équipe de football grâce aux réfugiés accueillis. Dans la perspective des JO de 2024 organisés à Paris, un volet compétition pourrait être développé avec des athlètes réfugiés qui intègrent l'équipe olympique des réfugiés (un récent investissement témoigne de la pérennité d'une équipe réfugiés pour les prochains JO).
- Un des objectifs est de progresser chaque année en terme de réfugiés touchés, donc en terme de licences solidaires attribuées. La logique est la même concernant l'événement ponctuel, nous organiserons un match de football la première année, l'objectif sera de rassembler de plus en plus de réfugiés et de partenaires pour, à long terme, devenir une référence nationale et européenne.
- Utiliser les clubs sportifs du 93 comme outils d'intégration pour les réfugiés dont l'avenir s'inscrit de plein droit en France. Grâce aux réfugiés, les clubs auront une ouverture sur le monde, appliqueraient concrètement leurs rôles d'acteurs sociaux et solidaires et pourront développer un volet compétitif en vue des JO 2024.

#### Pour le CDOS 93:

Ce projet valoriserait le CDOS 93 et ses partenaires avec un projet à long terme qui a un réel impact social et territorial. L'objectif du projet est de faire de la Seine-Saint-Denis un territoire structurant et avant-gardiste pour l'intégration des réfugiés en créant des ponts entre la société civile, le mouvement sportif, les structures d'hébergement, les structures d'apprentissage de langue etc ...

L'événement annuel ferait rayonner le CDOS à l'échelle locale la première année, puis en se développant, nous aspirerons à accueillir et à développer notre action à l'échelle nationale puis internationale.

## Pour les réfugiés :

Pour les réfugiés, ce projet permettrait de se familiariser et de s'intégrer à la société française (sa langue, ses institutions et sa culture).

La synergie des compétences des structures ressources devra permettre :

- l'apprentissage de la langue française et d'un métier,
- le développement de compétences professionnelles (l'association « sport dans la ville » propose des ateliers CV, de suivi entretien, de visites d'entreprises etc ...),
- l'inclusion sociale via le bénévolat au sein de structures sportives et culturelles (exemple : projet refugee scart en Italie).

#### ACTEURS/PARTENAIRES

- Projet piloté par le CDOS (possibilité de créer le réseau sport réfugiés 93 à l'image du réseau sport handicap 93).
- Les comités départementaux et les clubs du 93 (notamment l'Athletic Club de Bobigny et le Racing club de Pantin qui participent au projet : « les volants de l'union » en partenariat avec l'IRIS).
- L'IRIS.
- L'UNSS afin de sensibiliser dès le plus jeune âge sur la question migratoire.
- les ONG locales (associations, CADA Saint-Denis, France Terre d'Asile, sport dans la ville ...).
- Les autorités publiques locales : DDCS, Conseil Départemental, CNDS.
- Les fonds de l'Union Européenne (Commission Européenne, Fonds Asile, Migration et Intégration de l'UE).
- Les financements de la Fondation UEFA et du CIO (la pérennisation récente des fonds mis à disposition d'une délégation de réfugiés pour les JO pourrait orienter notre action vers une pratique plus compétitive qui ferait rayonner le CDOS durant les futurs JO, notamment en 2024).
- Les financeurs privés : fondations de France, EDF, PSG, UNICEF ...

#### **EVALUATIONS**

## **Qualitative:**

- Création de synergies entre l'ensemble des acteurs concernés par l'intégration des réfugiés (structures d'hébergements, d'emploi, d'apprentissage de la langue, mouvement sportif etc ...)
- Les liens effectués avec les formations CRIB
- La sensibilisation des réfugiés aux valeurs sportives et citoyennes
- L'implication et la satisfaction des réfugiés, des clubs et des partenaires

## Quantitative:

- Nombre de réfugiés touchés pour les licences solidaires (voir budget)
- Nombre de réfugiés touchés lors des événements ponctuels
- Evolution du nombre de réfugiés touchés jusqu'en 2024
- Le nombre de réfugiés qui intégreront un club de façon pérenne
- Le nombre de réfugiés devenus athlètes et qui aspirent à participer aux JO sous l'égide de l'équipe de réfugiés





